

# Vivre à La Roquette

Bulletin municipal de la commune de La Roquette-sur-Siagne



Voeux du maire



Déchets : informez-vous !



Les rythmes scolaires

[www.laroquettesursiagne.com](http://www.laroquettesursiagne.com)

## ACTUALITÉ

Les voeux du maire - p 3

## DOSSIER

Informez-vous sur les déchets - p 4-5

## VIE COMMUNALE

Recensement population - p 6

Travaux - p 10

Nouveaux commerces p 11

Vie associative - p 12





## LE MOT DU MAIRE

Chères Roquettanes, Chers Roquettans,

*La démission d'André Roatta m'a donc propulsé au poste de maire, bien que je n'ai jamais eu l'ambition, ni d'être maire, ni de faire une quelconque carrière politique. Ma seule motivation était d'occuper ma retraite, en étant utile à la commune que j'ai choisi d'habiter depuis 20 ans. D'ailleurs, sans les retraités semi bénévoles, je ne sais pas comment nos petites communes pourraient exister ?*

*Je tiens à rendre hommage à mon prédécesseur. Tout d'abord parce que c'est un homme courageux et totalement désintéressé. Non seulement, depuis 10 ans il a partagé son indemnité de maire avec les autres élus, mais il a toujours fait preuve d'une honnêteté, parfois politiquement suicidaire. Par exemple : dévoiler l'avant-projet de redynamisation du village, juste avant l'élection de 2014, sachant que comme tout nouveau projet, il allait déclencher des réactions hostiles et des procès d'intention injustifiés... Même chose pour le PLU, où au lieu de distribuer des droits à construire, ce qui est électoralement populaire, il a eu le courage de limiter la constructibilité de certaines zones sensibles pour préserver l'environnement de tous.*

*Mais c'est aussi à l'entrepreneur, au bâtisseur et au visionnaire que je veux rendre hommage. Avoir une gestion rigoureuse, c'est bien, mais c'est encore mieux d'investir pour entretenir la commune, l'améliorer et surtout d'avoir une vision de ce qu'elle sera dans 10 ou 20 ans, pour la préparer à relever les défis de l'avenir.*

*Les Roquettans peuvent dire un grand merci à André Roatta pour son engagement et l'encourager à le poursuivre jusqu'à la prochaine mandature. Je m'engage, avec lui et toute l'équipe, à mener à bien la mission que vous nous avez confiée en 2014. Bonne année à tous !*

**Jacques Pouplot**  
Maire

Vice-président du Pays de Grasse

## ILS SONT FORMIDABLES CES ROQUETTANS

### PHILIPPE HANSEN

Philippe Hansen est un ancien élève de l'ENS Lyon, il enseigne, maintenant, la chimie dans les classes préparatoires aux grandes écoles du lycée international de Valbonne. Très engagé dans la sauvegarde l'environnement, dans le domaine de l'énergie et du climat, il adhère à l'association «Sauvons le Climat» dont l'objectif est d'alerter sur les conséquences du réchauffe-

ment climatique et l'épuisement des réserves de pétrole.

En tant que spécialiste en physique nucléaire, il a activement participé au groupe d'experts bénévoles de la municipalité et a publié de nombreux articles dans ce magazine sur tous les sujets environnementaux, en particulier ceux concernant l'énergie.



Cette contribution érudite nous permet de prendre conscience des enjeux en cause pour la préservation de notre planète et de l'impact du comportement de chacun d'entre nous pour limiter les dégâts, avant qu'il ne soit trop tard.

Merci Philippe pour votre contribution bénévole.

## LE COIN DES POÈTES

### LA LÉGENDE DE JOHNNY REQUIEM POUR UN FOU D'AMOUR

Oh **Marie** ! J'ai un problème, le blues...

Noir c'est noir autour d'un cercueil blanc.

Hey Joé! Retiens la nuit.

En biker, chaussé de santiags, chevauchant

une **Harley-Davidson**, j'ai en moi quelque

chose de **Johnny Hallyday**.

Je te promets, en hippie, **Jésus** crie: "Yé! Yé!"

Mon petit loup, je vogue : "**Salut les copains !**"

Souvenirs, Souvenirs ...

De fêtes j'ai oublié de vivre pour le meilleur.

Aux portes d'un pénitencier, malgré l'amour enchaîné, il faut saisir sa chance ... **JOHNNY REVIENS !**

Allumer le feu! Elle est terrible toute la musique que j'aime .

En roc attitude, de **Lorada** je suis mordu: "**Gabrielle** , que je t'aime !". Chanteur abandonné, 'laisse' le **Twist again**.

Entre mes mains, je veux te graver dans ma vie... Donne moi

l'envie d'avoir envie... De fêlures, quoi ma gueule ? Qu'est ce

qu'elle a ma gueule ? Derrière l'Amour où s'mette, **Jean-Philippe** ?

En requiem pour ta dernière tournée : " Je suis à sang pour sang,

**Rock'N Roll ... MERCI JOHNNY !**



Philippe BORODINE

# VOEUX DU MAIRE : UN NOUVEAU MAIRE POUR LA ROQUETTE !

Cette année, la cérémonie des vœux s'est déroulée dans un contexte particulier, puisque, André Roatta, maire de 1989 à 1995, puis depuis 2008 a démissionné de ses fonctions de maire en décembre.

Le Conseil municipal a donc élu Jacques Pouplot, 1<sup>er</sup> adjoint depuis 10 ans, pour lui succéder.



Cette passation de pouvoir est liée à des problèmes personnels, comme l'a déclaré André Roatta au conseil municipal. *«Comme beaucoup d'entre vous ont pu le constater depuis plusieurs mois, je suis dans un état de fatigue très important, proche parfois de l'épuisement. Cette fatigue est liée à des facteurs de santé et familiaux. Elle est aussi liée aux contrariétés et aux contraintes de la charge de maire. Tout ceci a un impact très négatif sur mon état et je ne me sens plus la force de supporter ce fardeau. Pour autant, je ne souhaite pas mettre en péril l'action que notre équipe a engagée depuis 10 ans et dont nous n'avons pas à rougir.»*



Un accord a donc été trouvé entre les deux élus, de façon à ne pas bouleverser l'organisation, à mener à bien les projets et à tenir les engagements pris devant les Roquettans, jusqu'à la prochaine élection. Il y aura donc une continuité dans la gestion des affaires municipales, André Roatta ayant accepté de continuer à gérer l'urbanisme et les grands chantiers, et à superviser les finances et les travaux, tout en se soulageant de la charge de maire. C'est donc Jacques Pouplot qui assumera cette lourde tâche jusqu'aux prochaines élections.

Lors de cette cérémonie, le bilan de dix années de travail a été présenté (le fichier est disponible sur le site internet de la commune :

[www.laroquettesursiagne.com](http://www.laroquettesursiagne.com) rubrique «Vie locale» -> Lettre du maire). Elle montre en images, l'énorme travail réalisé en équipe, par l'ensemble des élus, pour redresser les finances, gérer le personnel, remettre en état la commune et la préparer aux défis de l'avenir.

En fin de discours, le nouveau maire a tenu à remercier le personnel municipal pour son engagement au service des Roquettans, l'équipe d'élus pour son investissement et a surtout rendu un hommage sincère à son prédécesseur (voir l'éditorial).

***Pour La Roquette, c'est donc le changement dans la continuité.***



# COLLECTE DES DÉCHETS

## COLLECTE DES DÉCHETS : changeons d'approche

Jusqu'à présent, les déchets étaient considérés par tous comme étant un problème à gérer. Il fallait les collecter, les éliminer, c'était compliqué, ça dégradait l'environnement et ça coûtait de plus en plus cher.

**Rappel** : la taxe d'enlèvement des ordures ménagères représente le tiers de notre taxe foncière. Ça ne pouvait pas durer !

Aujourd'hui, ils sont considérés comme un gisement inépuisable de ressources renouvelables, grâce au recyclage. Nous avons la chance de faire partie de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse, qui a fait du recyclage une priorité et qui agit dans ce sens : augmentation du nombre de bornes à verre et à emballages, généralisation de l'extension des consignes de tri, modernisation du centre de tri des Tourrades (9 millions € investis) et, maintenant, test de la collecte sélective des déchets alimentaires, qui représentent le tiers du poids de notre poubelle !

Comme présenté dans les réunions publiques, chaque tonne de déchets coûte 113 € / tonne à collecter + 144 € / T à traiter (incinération ou décharge) + la TVA (qui est passée de 5,5 à 10 %) + la taxe générale sur les activités polluantes : 41 € / T en 2018.

Donc, chaque tonne de déchets nous coûte plus de 320 € / T à collecter et à traiter. Alors que les matériaux recyclables collectés sélectivement coûtent au pire dix fois moins, quand ils ne font pas l'objet d'une recette.

C'est donc le moment de changer nos habitudes et de participer tous au test de collecte séparée des déchets alimentaires.

## COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES : Participez à l'enquête

Après la tenue de trois réunions publiques, une enquête domiciliaire a été effectuée en novembre auprès de chaque foyer.

Cette enquête avait pour but d'informer les administrés sur l'intérêt de ce mode de collecte et de leur permettre de choisir les matériels qui leur conviennent, selon qu'ils souhaitent participer à la collecte des bios déchets ou composter à domicile.

Si vous n'avez pas été contacté, vous pouvez appeler le numéro vert **0 800 349 785** qui vous permettra d'obtenir gratuitement les sacs compostables, les containers ou le composteur.

La livraison est prévue en avril et le début de la collecte en mai.



**N° Vert 0 800 349 785**

APPEL GRATUIT DEPLUS EN POSTE FIXE

## COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES : Informez-vous

La mise en place de cette collecte s'accompagnera d'une campagne d'information importante.

- lors des réunions publiques, un flyer a été distribué à chaque participant. (il est disponible en mairie, dans l'exposition du matériel de collecte des déchets alimentaires)
- le fichier présenté lors des réunions publiques est disponible sur le site : [www.laroquettesursiagne.com](http://www.laroquettesursiagne.com) → rubrique → «Vie locale» → déchets → déchets alimentaires.

Il vous expliquera dans le détail tout l'intérêt de cette démarche, en matière d'économies, d'écologie, en participant activement au recyclage et au développement durable.

- lors de la remise des containers, un guide pratique du tri sera distribué à chaque foyer



- enfin, des formations seront organisées lors de la remise des composteurs, avec la remise d'un guide du compostage domestique, indispensable pour réussir son compost.

Informez-vous pour devenir un éco-citoyen actif !



## RÈGLEMENT DE COLLECTE : un cadre pour mieux trier

Depuis 2017, la **Communauté d'agglomération du Pays de Grasse** a voté son règlement de collecte (téléchargeable sur le site à l'adresse ci-dessus). L'objectif de ce document est de fixer les règles pour que la collecte soit un outil performant pour améliorer le tri des déchets et l'environnement.

Il précise notamment que les containers doivent être sortis la veille du passage de la benne et rentrés le soir même. Il est interdit (et répréhensible) de les laisser en permanence au bord de la route. Tout comme il précise les sanctions pour les dépôts sauvages ou le non-respect des consignes de collecte.

C'est l'intérêt de tous de respecter ces consignes dont le but est de rendre un service performant, en faisant appel au civisme de chacun.

## RECENSEMENT DE LA POPULATION 2018



**D**epuis le **18 janvier et jusqu'au 17 février 2018**, onze agents recenseurs, tenus au secret professionnel et munis d'une carte officielle, vont parcourir les rues de la commune et sonner à votre porte pour vous remettre un questionnaire, au contenu confidentiel, exploité uniquement par l'INSEE.

Ce document devra être remis sous quelques jours à l'agent recenseur ; à défaut, vous pourrez également le déposer en mairie ou l'envoyer à l'INSEE, à Marseille... Et, **nouveauté !** Vous pourrez aussi répondre directement par Internet, via un code d'accès et un mot de passe.

Tout a été fait pour faciliter les choses, de façon à ce que chaque famille puisse accomplir ce geste civique, car le recensement, c'est utile à tous ! Ouvrir une crèche, construire des équipements ou développer les moyens de transport, toutes ces réalisations dépendent de la connaissance précise de la population de la commune. C'est pourquoi il est essentiel d'y participer.

Merci d'avance !

**En savoir plus :** 04 92 19 45 00  
(de 8 heures à 16 heures, demander le coordinateur du recensement) ou mairie  
630 chemin de la Commune.



## RYTHMES SCOLAIRES : quoi de neuf ?



Réunion sur les rythmes scolaires du 30 novembre 2017

### Bilan et Perspectives

Depuis la rentrée 2014, les nouveaux rythmes scolaires sont en place, conformément aux directives du ministère de l'Education Nationale. Dans notre commune, les T.A.P. ont remplacé les cours le lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 15 h 30 à 16 h 30. Ces nouveaux temps, placés sous la responsabilité de la commune, ont permis à tous les enfants d'être sensibilisés à diverses activités enrichissantes, sous la conduite des animateurs communaux ou des intervenants qualifiés du monde associatif local.

**Contrairement à d'autres communes, et non des moindres, ces activités étaient gratuites pour les familles, y compris le vendredi après-midi, transformé en garderie.**

Une évaluation de ce dispositif a été proposée aux familles : 251 réponses sur plus de 400 enfants inscrits. Le retour de cette évaluation a été fait lors de la réunion du 30 novembre à la salle des Marronniers. La majorité des réponses, y compris pour les enfants, exprime une satisfaction, tant sur la qualité des activités que sur la quantité.

De nombreuses remarques nous ont permis d'aménager les activités ou d'innover, par exemple par l'introduction de l'éveil musical ou de l'italien, et même de proposer aux enfants le choix des activités pour la dernière période.

### Une large consultation avant décision

Le nouveau président de la République a laissé aux communes le choix de l'organisation de la semaine scolaire. Avant toute prise de décision, la municipalité a tenu à effectuer une consultation auprès des parents d'élèves, quant à l'organisation de la semaine, à partir de la rentrée 2018, dont voici les retours :

	Nombre de retours	P/maintenance semaine actuelle	Pour semaine de 4 jours	doubles	nuls
Ecole des Oliviers	<b>95</b>	30	55	10	0
Ecole du Village	<b>97</b>	36	61	10	0
Ecole St Jean	<b>135</b>	44	83	7	1
<b>TOTAL</b>	<b>327</b>	110	199	27	1

Ce choix a été confirmé par les votes des conseils d'écoles. Le maire a donc fait la demande de dérogation pour l'organisation de la semaine scolaire en quatre jours à partir de la rentrée 2018 au directeur départemental des services de l'Education nationale.

### Combien coûtait le dispositif TAP\* ?

Pour l'année scolaire 2016 - 2017

Nombre d'enfants inscrits	486
Coût total pour l'année scolaire	92 737 €
Coût par enfant	191 €
Participation de l'Etat	50 €/enfant/an
Participation de la CAF	53 €/enfant/an
Reste à charge pour la commune	88 €/enfant/an

\* Remarque : ce budget ne prend pas en compte le coût des animateurs municipaux, qui était déjà compris dans le budget communal pour le périscolaire avant le dispositif TAP.





**Noël à la crèche "les Grilous"**

Après le passage du Père Noël, un goûter sympathique a régalé les petits.



Théâtre «Le Coach» le 25 novembre, proposé par l'Association Culturelle du Val de Siagne.



**Marché de Noël** - dimanche 26 novembre, organisé par Animations Roquette



Accueil des **Nouveaux Roquetans**, vendredi 25 novembre.



**Atelier CARSAT**

L'atelier séniors "bougez mieux" avec Adap forme et la Carsat s'est déroulé durant le dernier trimestre 2017.



**Pedibus – Marchons vers l'école** - Les parents d'élèves de l'école Saint-Jean ont organisé une opération «Marchons vers l'école». A quand la mise en place d'un vrai pédibus tous les jours ?





Exposition Décembre - **Chantal Bedout-Rombi** et **Margaret Nemmi**.



Novembre - Club Leï Messugo - **Escapade en Toscane** et découverte pour dix adhérents des villes de Florence et de Pise.



24 décembre - **Veillée de Noël** avec les enfants du catéchisme.



Noël des enfants du personnel municipal.



Le 6 décembre ont eu lieu les départs en retraite de trois agents municipaux, **Doris Hocquet**, **Alain Pernot** et **Anita Faraut**. Nous leur souhaitons une longue et heureuse retraite.

## TRAVAUX

### Chemin de Laveine

La réfection par chemisage du réseau d'eaux usées sur 420 mètres a été réalisée fin 2017.

### Chemin de Cravesan

Le chantier de la pose d'un collecteur d'eaux usées intercommunal sur 920 mètres, diamètre 400 mm (financé par Cannes Lérins, plus d'un million d'euros) et le renouvellement de la canalisation d'alimentation principale en eau potable sur 790 mètres, diamètre 500 mm (financé par le SICASIL, 700 000 €) s'achèveront dans le courant du deuxième trimestre place Palanca.

La réfection de l'enrobé sera réalisée sur toute la largeur du chemin après enfouissement (financé par la commune) des fourreaux téléphone, fibre optique, électricité et éclairage public).

### Chemin des Roques

L'élargissement du chemin des Roques, du chemin du Cros au chemin de la Santoline, sur plus de 200 mètres avec création d'un trottoir, remplacement des éclairages publics, enfouissement des réseaux, création d'un réseau d'eaux pluviales et réparation du réseau d'eaux usées est en cours. Il devrait s'achever au mois de mars.

### Eclairage public

58 % des éclairages publics de la commune (ballons fluorescents) sont remplacés par des éclairages LED. Un meilleur éclairage ainsi qu'une nette économie d'énergie devraient en découler. Les travaux, suivis par le SDEG, débutés en novembre, s'achèveront en janvier.

### Maison Estable

La façade et la toiture sont achevés. Les menuiseries extérieures seront posées prochainement. Les planchers ont été changés pour consolider le bâtiment.

### Le Village

Deux regards d'eau usée détériorés qui causaient de fortes odeurs et une pollution des sols ont été rénovés.



Chemin de Cravesan



Chemin des Roques



Maison Estable

## TRAVAUX (suite)

### Sécurité écoles

Pour sécuriser les abords des trois écoles, des zones de limitation de vitesse à 30 Km/h avec pose de radars pédagogiques, ont été créées.

### Boulevard des Mimosas

En aval du rond-point du chemin de la Commune dans le cadre de la protection pour risque d'inondation il a été créé un avaloir eaux pluviales supplémentaire.



## VIE ÉCONOMIQUE

### Un nouveau propriétaire au Fournil St Jean

**Nicolas Russo**, cuisinier de profession a repris la boulangerie du Hameau de Saint-Jean, située 938 av. de la République. Il vous propose en plus du pain frais, viennoiseries, pâtisseries, une carte de «snacking» avec sandwiches chauds ou froids, salades du moment et surtout un rayon traiteur avec des plats réalisés sur place.

Apéritifs pour vos évènements et des tapas pour vos soirées entre amis, sur commande.

Vous pourrez trouver aussi le journal «Nice Matin».

Ouverture du **lundi au samedi 6 h 30 à 19 heures** et le **dimanche matin**

Contact : **04.92.19.24.14** ou **06.88.05.61.39**



### Un nouveau cabinet d'infirmières



### **NOUVEAU** : Un restaurant vietnamien à Saint Jean

«Le Dalat» ouvrira ses portes mi-février, situé en face de l'épicerie solidaire au **Hameau Saint-Jean** 938 avenue de la République du **lundi au samedi - midi et soir.**

## COURS D'ESCRIME

Le Cercle d'Escrime Pays de Grasse organise des cours d'escrime les **mercredis de 14 h à 15 h 30 - Salle des Marronniers - Espace Saint-Jean** du 15 septembre au 15 juin 2018.

Renseignements et inscriptions : C Garrido (Responsable technique du club - **06 82 84 17 07**)

Maître d'armes : Didier Le Fournis



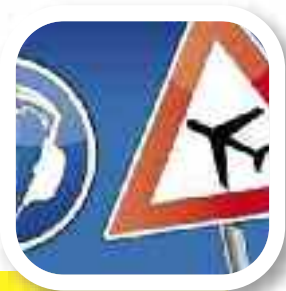
## A.D.N.A.

(Association de défense contre les nuisances aériennes)

**Avion trop bas !**

**Avion trop bruyant !**

**Avion hors trajectoire !**



Déjà **3600 plaintes** sur le site ADNA en 2017 !

Retrouvez notre procédure de dépôt de plainte simplifiée à la rubrique

«**SURVOLS ABUSIFS**» sur :

**[www.adna06.fr](http://www.adna06.fr)**

*N'hésitez pas à poser vos questions :*  
[contact@adna06.fr](mailto:contact@adna06.fr)

*Vous souhaitez porter plainte en direct :*  
[espaceriverainsACM@cote-azur.aeroport.fr](mailto:espaceriverainsACM@cote-azur.aeroport.fr)

# AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR

## Téléthon 2017

Cette année, le téléthon organisé par l'association Roquettons Ensemble, a mobilisé plusieurs associations de la commune :

Roquet' Art Danse, l'amicale des Sapeurs-Pompiers, le club Leï Messugo, Zacarug (prestidigitateur), Pétanque Roquettane, le Stade Olympique Roquettan, Bridge Loisirs, l'association culturelle du Val de Siagne, la médiathèque St Jean.

Pour sa part, Roquettons Ensemble avait organisé plusieurs manifestations tout au long de l'année :

Soirée «Année 80», Marché de l'artisanat, soirée Beaujolais, Marche aux lampions...

Tous ces efforts ont permis de récolter 5 600 €, remis à l'AFM Téléthon.

Un grand bravo à l'association **Roquettons ensemble** et aux bénévoles !

Loto du Club Leï Messugo au profit du Téléthon



Marche aux lampions Roquettons Ensemble



Spectacle de magie de Zacarug



Spectacle des élèves de Roquet'art danse

**CARNET** - novembre - décembre 2017**NAISSANCES**

BARBERIS Manon  
 BERTH Messone  
 DUCLOS Joy  
 DUFFAUD Candice  
 FEDDOU Youssef  
 HAMILA Kamil  
 LEROUX Lana  
 NAVE Emma

**MARIAGES**

VALLAURI Thierry et ARROUVEL Agnès

**Décès**

DALMASSO Pierre Jacques  
 MAMBRUCCHI Jean-Marie époux de Maryse SALUSSOLIA  
 PÉTAT Yvon  
 TOSELLO veuve RICCA Madeleine

**BENNE DES ENCOMBRANTS**

La benne destinée à récupérer les encombrants, **uniquement des particuliers** (hors gravats et matériaux de construction) est placée en face du 845 boulevard du 8 mai. Afin d'éviter les dépôts par les professionnels, elle sera désormais mise en place, sous contrôle d'un employé municipal.

**7 h 30 à 9 h 30 les mercredis des semaines paires, soit les 7 et 21 février et mars.**

**FORMATION B.A.F.A. (générale)**

Vous souhaitez passer le **B.A.F.A.** (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) ? Nous vous informons qu'une formation, en demi-pension, aura lieu à la MJC Picaud à Cannes, **du 24 février au 3 mars.**

Pour tout renseignement contactez le **04 92 07 82 22** de 9 h à 16 h 30 sauf le jeudi.

**PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES INONDATION (PPRI)**

L'élaboration d'un nouveau plan de prévention des risques (PPR) naturels prévisibles d'inondations a été prescrite par arrêté préfectoral du 5 décembre 2017 sur le territoire de La Roquette-sur-Siagne.

Un registre de concertation est déposé en mairie afin que le public puisse y consigner ses observations ou témoignages concernant les phénomènes

prévisibles d'inondations sur la commune. Ce registre sera clôturé au plus tard un mois avant la consultation officielle des personnes publiques associées prévue par l'article R562-7 du code de l'environnement.

Au fur et à mesure de l'avancement de l'élaboration du dossier de PPR cité précédemment, le public pourra prendre connaissance des documents réalisés.

**CONCILIATEUR DE JUSTICE**

**Jean-Marie Borloz**, conciliateur de justice près du Tribunal d'instance de Cannes, rappelle qu'il reçoit les Roquettans qui souhaitent obtenir un conseil en matière de justice.

Permanence le **mercredi** après-midi, de **13 h 30 à 16 h 30**, sur rendez-vous uniquement. CCAS de Mougins 38 avenue de Tournamy Contact : **04 92 92 48 00**

**BIBLIOTHÈQUE DU VILLAGE**

Depuis le mois de janvier 2018, le service de la bibliothèque du village n'ouvrira plus le mercredi matin.

Nouvel horaire : mercredi, de **15 h à 17 h 30**

**Bibliothèque du village**  
**Place José Thomas**  
**Maison des Associations**  
**Tél. : 04 92 19 19 09**

**FIBRE OPTIQUE**

Actuellement, l'entreprise SFR continue à déployer la fibre optique dans la commune en privilégiant le réseau souterrain. Ce réseau est celui de l'entreprise Orange ainsi que les fourreaux installés par la mairie. Ceci permet de sécuriser le réseau par rapport aux intempéries. Ce travail est pratiquement terminé.

Pour les voiries qui ne disposent pas de réseaux enfouis, les réseaux téléphoniques sont aériens. Le réseau numérique utilisera le même support pour éviter de faire des tranchées aussi coûteuses que dévastatrices pour les voiries.

Ce dernier chantier demande de faire une étude sur la capacité des poteaux à supporter le poids de la fibre. Après il faut demander l'autorisation à France télécom. Ce chantier s'étendra sur l'année 2018.

Après ce grand chantier, SFR finira par le raccordement des immeubles et villas. La commercialisation se fera par les différents opérateurs, et chacun choisira son opérateur.

Pour les immeubles, le conseil syndical doit voter dès à présent l'autorisation de faire passer la fibre dans les gaines communes.

## S.M.E.D.

Primé pour son excellence en matière de réduction de transports, le SMED a été récompensé **pour la modernisation de son Centre de Valorisation Organique du Broc !**

Grace à cette modernisation, le SMED a réussi à réduire la quantité d'exportation de déchets en dehors du Département, à hauteur de 20 000 tonnes par an !

Soit l'équivalent de 1 000 camions pour une distance de 150 Km. Cette modernisation a permis d'économiser 468 tonnes par an de CO2, tout en favorisant la récupération de matériaux recyclables : papier, cartons et plastiques.

Pour cette contribution, Monsieur Jean-Marc Délia, Président du SMED, s'est vu remettre par Monsieur Charles-Ange Ginesy, Président du Conseil Départemental un beau trophée !

## Le SMED (Syndicat Mixte d'élimination des déchets) primé au Plan Climat Énergie 2017



De gauche à droite : Jérôme Viaud, Eric Ciotti, Jean-Marc Délia, Charles-Ange Ginesy

## C.A.P.G. RÉCOMPENSÉE

Dans le cadre du Plan Climat Energie, la communauté d'agglomération du Pays de Grasse (C.A.P.G.) a aussi reçu le trophée d'or décerné par le département des Alpes-maritimes.

Cela concerne de nombreuses thématiques en lien avec les missions des services :

- contrat performance énergétique,
- bornes électriques,
- piles à combustible,
- contrats de fourniture d'énergie verte,
- le projet Cliiink,
- le test des déchets alimentaires...

Bravo à notre communauté d'Agglomération du Pays de Grasse et à notre syndicat de traitement des déchets (SMED) pour leurs efforts destinés à améliorer nos performances au niveau de la gestion des déchets et de l'énergie.



### Visitez le centre de tri du SMED

Vous voulez savoir comment est trié et valorisé votre tri sélectif ?

Le SMED vous propose de découvrir le **centre de tri ultramoderne des Tourrades**

**les samedis 10 février et 3 mars à 10 h.**

Inscriptions au 04 92 19 45 00 avant le 6 février.  
Organisation d'un covoiturage à partir de la mairie.



Cet espace a pour but de favoriser le débat démocratique en donnant la parole aux différentes listes représentées au sein du conseil municipal, chacun pouvant ainsi exprimer ses différents points de vue. **Les différentes listes s'expriment sous leur responsabilité**, dans le cadre des dispositions prévues par la loi n°2002-276 du 27/02/02 relative à la démocratie de proximité, dans le respect du Code général des collectivités territoriales, du Code électoral et du droit de la presse.

Chères Roquettones, Chers Roquettons,

#### Pourquoi André Roatta a démissionné ?

« Je ne supporte plus l'arrogance d'une administration autiste, totalement coupée des réalités du terrain, qui traite les élus comme des délinquants. Il arrive que le maire soit « convoqué » à la Préfecture pour passer seul, devant un véritable tribunal, composé d'une dizaine de fonctionnaires, de « directeurs, de sous directeurs, de directeurs adjoints... ». Par exemple parce qu'il n'a pas construit de logements sociaux pendant 3 ans, alors qu'il n'y a eu aucune construction d'immeuble collectif dans la commune !

Verdict de la discussion : « votre pénalité passera de 80 000 € à 204 000 € l'an prochain ». Merci pour le dialogue et l'écoute.

Autre exemple, convocation à la Préfecture pour le PLU. Monsieur le Préfet a imposé de classer en zone agricole des terrains goudronnés, contigus au Parc d'activité de la Siagne, sans possibilité d'argumentation, alors que nous manquons de terrains pour accueillir des entreprises.

Je ne supporte plus non plus le nombre incalculable de normes nouvelles ou de changements des normes actuelles qui nous imposent de réaliser des travaux aussi inutiles que coûteux. Le dernier exemple a été l'obligation de poser des pare vues et de remonter les portails des écoles dans le cadre du

plan Vigipirate. Comme si cela empêcherait un terroriste de balancer un explosif par-dessus. Il a fallu remonter certains murs, devenus subitement trop bas. Coût de l'opération : 50 000 € !

Je supporte encore moins les mesures pondues par nos technocrates parisiens. Récemment on m'a demandé de contrôler la présence de termites dans les habitations ou de prendre un arrêté concernant le ramonage des cheminées. Bien évidemment je devrais mettre des PV en cas d'infraction... Par contre, pas l'ombre d'une solution, ni sur la faisabilité de ce qui est demandé, ni sur la possibilité de contrôler. Au maire de se débrouiller.

Enfin, je ne supporte plus du tout que l'Etat fasse des économies sur le dos des communes, en leur demandant à la fois de réduire les dépenses et en leur en imposant de nouvelles. Par contre lui, se garde bien de réduire le nombre de fonctionnaires, ce qu'il nous impose de faire.

Nous avons réussi en 2010 à retrouver un équilibre budgétaire, qui nous a permis de remettre la commune en état. Aujourd'hui, après cinq ans de baisse des dotations et des subventions, nous sommes de nouveau étranglés et la suppression de la taxe d'habitation risque d'être fatale.»

André Roatta. (déclaration faite lors des vœux du maire)

Chères Roquettones, Chers Roquettons,

Déclaration lue par C. Ortega lors de l'élection par le Conseil municipal de M. Pouplot, suite à la démission de M. Roatta :

« Je veux tout d'abord féliciter notre nouveau maire M. Jacques Pouplot qui vient de recueillir la majorité du Conseil .

Je tiens également à saluer notre ancien maire M. André Roatta qui aura consacré plus de 15 ans au service des Roquettons même si nous savons toutes et tous qu'il continuera par son nouveau rôle dans la majorité municipale à suivre un certain nombre de points importants.

Quelle sera notre attitude en tant que groupe minoritaire qui représente 35,65% des voix du scrutin de 2014 alors que votre score était de 49,84% et celui de M. Koziello de 14,05%.

Nous aurons une position constructive c'est le terme que vous aviez utilisé lors de la séance du 04.04.2014 , et je pense que cela a été le cas même si parfois nous avons fait part de nos divergences .

Bien entendu cela passe aussi par une façon différente de concevoir le dialogue vis à vis des minorités au conseil mais aussi et surtout vis à vis des Roquettons qui ont besoin de concertation et d'information sur l'ensemble des projets structurants.

Mais la concertation et ou l'information ne doivent pas être limitées seulement aux étapes réglementaires comme cela est trop souvent le cas, d'où ce sentiment de frustration qui peut se transformer en colère, et la colère n'a jamais été comme vous le savez bonne conseillère.

Vous avez deux ans pour mener à son terme ou du moins pour mettre sur les rails, si j'ai bien compris, le projet du Ferragnon car c'est pour cette raison que vous souhaitez maintenir le tandem avec une hiérarchie différente.

Nous vous demandons cependant d'éviter d'engager notre commune sur d'autres projets qui sont susceptibles de ne pas être menés à leur terme en avril 2020, et dont l'incidence financière et environnementale irait au delà de cette mandature. En effet notre commune comme beaucoup d'autres vont devoir s'adapter et réfléchir autrement sur leur organisation pour essayer de continuer à délivrer un service de qualité au moindre coût.

Ce que l'on sait, c'est que la poursuite du système actuel n'est plus possible et qu'il convient de changer de paradigme.

Nous avons cette obligation pour les Roquettons d'aujourd'hui mais surtout pour celles et ceux qui vivront sur ce beau territoire demain.

Je vous souhaite le maximum de réussite et de très belles fêtes de fin d'année.»

Pour terminer une citation : « seul on va plus vite mais ensemble nous irons plus loin » - Bonne année 2018 !

« Unis pour La Roquette » et ses représentants au conseil municipal.  
Christian Ortega, Colette Blanchard, Raymond Albis, Marie-Danièle Leroy, Rudy Morand - [ortegalaroquette2014@gmail.com](mailto:ortegalaroquette2014@gmail.com)

Chères Roquettones, Chers Roquettons,

L'année 2018 débute juste après l'installation d'un nouveau maire décidée entre Noël et Jour de l'An !

Chacun pourra juger de la pertinence du choix de cette période!

En ce qui nous concerne, prévenus seulement quelques jours avant le vote nous avons marqué notre désaccord en n'y participant pas.

Mais, sur le fond, ce changement ne devrait rien modifier dans les projets conduits par l'actuelle majorité.

L'équipe de « J'aime La Roquette » vous présente tous ses meilleurs vœux de santé de bonheur et de réussite dans toutes vos actions pour cette nouvelle année.

Stanislas Koziello et son équipe de « J'aime La Roquette »

## Février 2018

### EXPOSITION DE PHOTO CAJ LA SIAGNE

du 7 au 28 février

lundi au vendredi de 8 h à 16 h

Vernissage vendredi 9 février

à 18 h 30 - mairie - salle des mariages

### SOIRÉE «CHANDELEUR»

Vendredi 2 février à 19 heures

Espace Saint-Jean

Salle des Marronniers

Renseignements : 06 98 26 46 58

infos@lesptitstempliers.org



### CONCERT DE JAZZ

Samedi 3 février à 20 h 30

Espace Culturel et Sportif du Val de

Siagne - 1975 av. de la République

Association Culturelle du Val de

Siagne - 04 92 19 09 50

www.acvalsiagne.fr



### LOTO APER ST JEAN

Vendredi 9 février à 19 heures

Espace St Jean -

Salle des Marronniers

Tél. : 06 16 26 51 34



## THÉÂTRE «A VIF» KERY JAMES

Jeudi 15, vendredi 16 et samedi 17  
février à 20 h 30

Espace Culturel et Sportif du Val de  
Siagne

1975 av. de la République

Renseignements : 04 93 40 53 00

www.theatredegrasse.com



© Nathread Pictures

## THÉÂTRE «LE PORTRAIT DE DORIAN GRAY» -

Oscar Wilde/Thomas Le Douarec

Ven. 23 et Sam. 24 février à 20 h 30

Espace Culturel et Sportif Val de Siagne

1975 av. de la République

Renseignements : 04 93 40 53 00

www.theatredegrasse.com



© Alizée Chiappini

## LOTO DU STADE OLYMPIQUE ROQUETTAN

Samedi 24 février à 19 heures

Espace St Jean

Salle des Marronniers

Renseignements : 06 15 16 38 99

## Mars

### EXPOSITION DE PEINTURE,

### FRANÇOIS BOURG

du 1<sup>er</sup> au 30 mars

du lundi au vendredi de 8 h à 16 h

Vernissage vendredi 2 mars à

18 h 30 mairie - salle des mariages.



## 11<sup>e</sup> JOURNÉE DE LA PÊCHE

Dimanche 4 mars de 9 h à 18 h

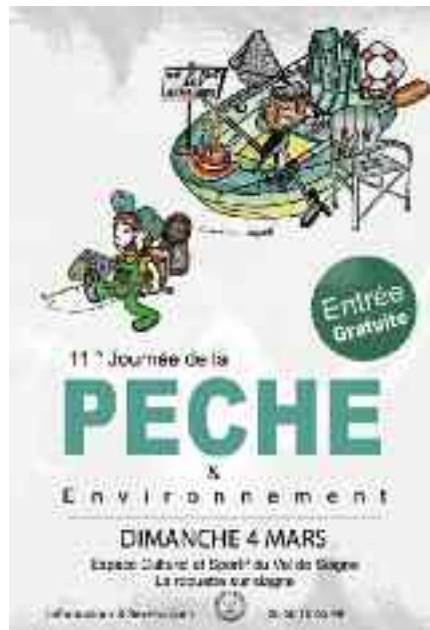
Espace Culturel et Sportif du Val de

Siagne - 1975 av. de la République

Association Les Pêcheurs de basse

Siagne - lagiralia@gmail.com

Renseignements : 06 60 10 65 40



## THÉÂTRE «BLACK CLOUDS»-

Fabrice Murgia - Cie Artara

Ven. 16 et Sam. 17 mars à 20 h 30

Espace Culturel et Sportif du Val de  
Siagne

1975 av. de la République

Renseignements : 04 93 40 53 00

www.theatredegrasse.com

## CONCERT SYMPHO NEW avec L'ORCHESTRE RÉGIONAL DE CANNES PACA

Dimanche 25 mars à 16 h 30

Sébastien Billard, direction

Solistes : Alicia WATSON, piano

Alban NOAILLY, Thibault HUMBERT,

trompettes

Au programme :

Joseph HAYDN, Maurice RAVEL, Fran-

cesco MANFREDIN, ...

Espace Culturel et Sportif du Val

de Siagne - 1975 av. République

Renseignements : Conservatoire

de musique de Grasse

Tél. : 04 97 05 58 80

